



Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des entreprises et cabinets d'expertise en automobile n° 161

La réunion de la Commission paritaire de négociation de la Convention Collective s'est déroulée le 8 novembre 2023.

Deux points étaient à l'ordre du jour :

- Les salaires minimum conventionnels,
- Une intervention de Malakoff Humanis, notre institution de prévoyance de branche.

Salaire minimum conventionnel

Niveau	Minima mensuel actuel
1	1 759,92 €
2	1 874,94 €
3	2 153,90 €
4	2 531,83 €
5	2 758,60 €
6	3 039,96 €
7	3 667,06 €
8	3 683,28 €
9	3 851,43 €
10	4 130,47 €

Le SMIC doit augmenter entre 1,3 % et 1,7 % au 1^{er} janvier 2024 (selon le MEDEF et REXECODE). Le SMIC serait donc porté entre 1 731,50 \in et 1 738,34 \in .

Au regard du taux d'inflation de 4 % selon l'INSEE et de 7,7 % concernant les produits alimentaires, nous sommes loin de ce qu'il faudrait pour vivre correctement.

Le plafond mensuel de la Sécurité Sociale augmente lui de 5,4 %. Il passe ainsi à 3 684 €. Aucun cadre ne devra être payé en-dessous de ce montant.

Nous devrions continuer la négociation lors de la prochaine réunion.

Intervention de Malakoff Humanis (MH)

Plusieurs points ont été évoqués et quelques décisions prises. Ainsi sans augmentation de cotisations et sans baisse de garanties, nous avons négocié avec MH un taux d'appel de cotisations à 60 %. Cela signifie que les salariés vont avoir une petite baisse de leur cotisation. Il faudra néanmoins être vigilant. En effet, les effets du report de deux années pour le départ en retraite. Les arrêts maladies risquent d'être plus nombreux.

* * * * *

Pourquoi ne vous syndiquez-vous pas à la CGT ? cela vous permettra d'être acteur de votre avenir professionnel en participant notamment aux réflexions que nous avons dans la branche. C'est aussi un moyen de renforcer notre organisation afin que nous puissions peser un peu plus et permettre la satisfaction de vos revendications.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « *Experts Auto »*

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes